

## En France, à quand l'interdiction des thérapies de conversion censées «guérir» les personnes LGBT ?

Ces derniers mois, la mobilisation a grandi pour appeler le gouvernement à interdire les thérapies de conversion des pratiques qui prétendent « guérir » les personnes LGBT.



Les associations LGBT dénoncent depuis longtemps, les pratiques parfois violentes et sectaires des thérapies de conversion. | ARCHIVES TYRONE SIU, REUTERS

Ouest-France Lou PHILLY.

Modifié le 05/08/2021 à 07h24

**Abonnez-vous**

Les « « thérapies de conversion » » existent encore en France pour tenter de « « guérir » » les personnes LGBT (lesbiennes, gays, bis et trans). Si l'homosexualité et la transidentité ne sont plus considérées comme des pathologies depuis respectivement 1992 et 2010, ces « « thérapies » » bénéficient d'un flou juridique.

### Une loi qui tarde à venir

D'après le rapport parlementaire de la députée LREM Laurence Vanceunebrock, ces « **thérapies** » sont souvent réalisées sous la pression familiale et les personnes LGBT y subissent exorcisme, prières, et prêches.

Elles peuvent aussi être médicales avec électrochocs et injections d'hormones, ou aller jusqu'aux châtiments physiques, agressions sexuelles ou viol. Elles laissent de lourdes séquelles aux victimes : anxiété, dépression et suicides sont courants parmi les rescapés.

Ils se sont retrouvés au sein du collectif Rien à guérir, qui milite en faveur de la [proposition de loi](#) visant à interdire ces pratiques. Celle-ci est prête depuis plusieurs années, mais n'est toujours pas inscrite à l'agenda parlementaire.

Benoît Berthe-Siward, porte-parole du collectif, soutient cette proposition de loi « **qui permettrait la création d'un délit spécifique et donc la prévention de l'acte** ». » Cette mesure permettrait aussi un recensement des victimes, pour l'instant uniquement estimées en se basant sur les remontées de SOS Homophobie : 4 % des appels concernent ces pratiques.


## Le gouvernement hésitant

Leur interdiction ferait consensus à travers l'échiquier politique : « **Des parlementaires de la gauche jusqu'à l'extrême droite nous ont signalé qu'ils voteraient pour** », » précise Benoît Berthe-Siward. Il ne comprend pas [la frilosité du gouvernement](#) sur ce sujet, « **un manque de courage politique sûrement** ».

Le 15 juin 2021, Christophe Castaner, président du groupe LREM à l'Assemblée nationale, déclarait que ces pratiques étaient « **déjà interdites** » avec l'arsenal judiciaire existant contre les « **violences volontaires et propos homophobes** » : notamment les délits d'abus de faiblesse, de discrimination ou de harcèlement... »

Mais les militants demandent la création d'une infraction spécifique permettant de poursuivre les organisations qui les mettent en place et fermer les structures. Ils espèrent voir passer la proposition de loi avant la fin du mandat présidentiel, au risque de la voir retardée voire enterrée par le prochain gouvernement.

Partager cet article 

 Les associations LGBT dénoncent depuis longtemps, les pratiques parfois violentes et sectaires des thérapies de conversion.

En France, à quand l'interdiction des thérapies de conversion censées «guérir» les personnes LGBT ? Ouest-France.fr    

#LGBT

#Société

#Politique

#France

#Actualité en continu

#Sur le vif